

Des solutions concrètes pour 23 espèces



L'Ange de mer est l'une des 23 espèces ciblées par le LIFE. Il a quasiment disparu de Manche-Atlantique, la Corse constitue un refuge pour l'espèce.

Pendant 7 ans, le projet LIFE Espèces marines mobiles a pour ambition de réduire les causes de mortalité de 23 espèces marines. Une première.

Comment protéger les espèces marines qui, en raison de leur grande mobilité, sont exposées à de multiples menaces ? Pour la première fois, le projet LIFE Espèces marines mobiles qui regroupe 12 partenaires* et qui est coordonné par l'OFB veut répondre concrètement à cette problématique et réduire les causes de mortalité de vingt-trois espèces marines d'ici 2030. Oiseaux marins et limicoles, élassomobranches, tortues marines et mammifères marins sont concernés. « Ils ont en commun une stratégie de reproduction lente, basée sur la survie des reproducteurs. Si on empêche la survie des adultes, on met toute la stratégie de reproduction par terre », indique Vincent

Toison. Pour certaines espèces, on estime que perdre 1 % des adultes a le même effet que perdre 20 % des jeunes de l'année. Les objectifs sont donc de réduire les dérangements des espèces et les mortalités induites, restaurer les habitats fonctionnels des oiseaux marins et réduire les mortalités dans les engins de pêche. « Des solutions concrètes pour faire diminuer les pressions et donc les mortalités vont être testées », souligne-t-il. Le projet est doté de 20 postes et d'un budget total de 21,8 millions d'euros, financé à 66 % par l'Union européenne et à 32 % par le Ministère de la transition écologique. « Nous avons développé une méthode pour aller chercher cet argent et pour le flécher sur la protection de la biodiversité à une échelle jamais vue » se félicite Ludovic Frère Escoffier, responsable vie des océans à WWF. Le projet, co-construit en 8 mois avec le milieu économique sur des bases scientifiques, doit permettre d'atteindre des objectifs qui font partie des obligations de l'État français dans le cadre du plan d'actions des Documents stratégiques de façade (DSF). « Cela va nous permettre de continuer nos actions pour la pêche

durable, ce qui est un de nos objectifs », abonde Nolwenn Cosnard, chargée de mission pêche à l'organisation de producteurs SATHOAN. Elle regroupe 120 navires en Méditerranée, dont 90 navires petits métiers. « Nous nous sommes fixés comme objectifs de tester toutes les solutions qui peuvent exister pour diminuer les captures accessoires ». Les pêcheurs vont embarquer les scientifiques pendant 50 marées expérimentales. « Nous allons par exemple tester différents appâts pour diminuer les prises de raies ou de requin, mais aussi différents hameçons ». Un autre travail va être effectué pour améliorer les taux de survie des individus capturés puisque ceux-ci sont remis à l'eau vivants.

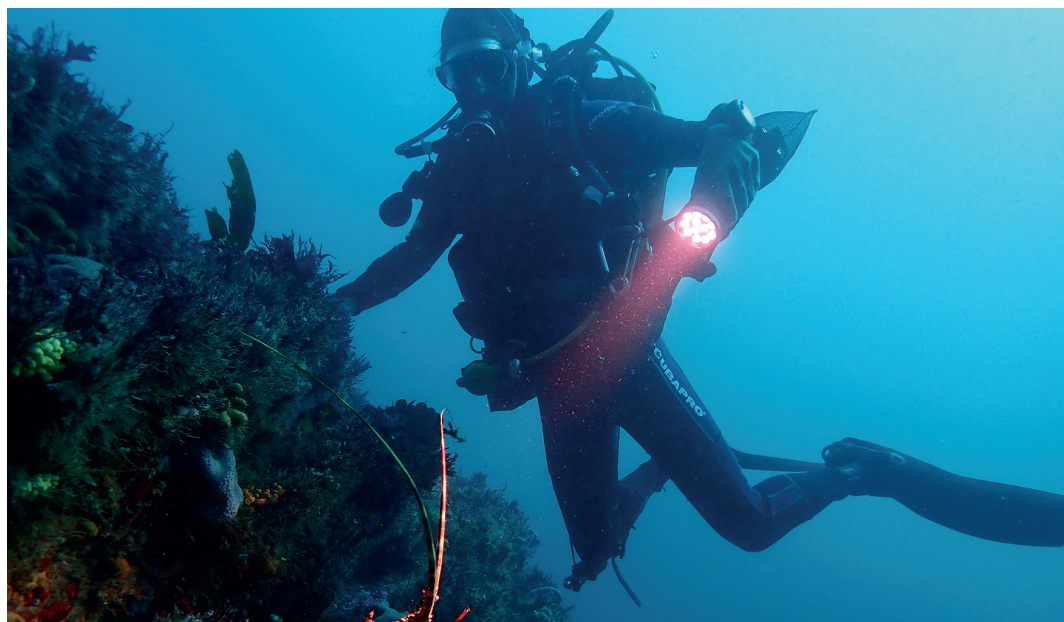
*Office français de la biodiversité (coordinateur), Groupe d'étude des cétacés du Cotentin, Groupe mammalogique Normand, Groupe ornithologique et naturaliste, Ifremer, Initiative PIM, Ligue pour la protection des oiseaux, Miraceti, Museum national d'Histoire naturelle, Picardie Nature, SATHOAN, SENSEA FR, WWF France

Aires marines : « Protéger, ça fonctionne »

Enrayer et inverser la perte de biodiversité, préserver les services rendus par la nature : les aires marines protégées démontrent leur efficacité

En mer, les aires protégées revêtent de nombreuses formes, du Parc naturel marin à la zone Natura 2000. « Leur point commun, c'est qu'elles représentent une surface bien délimitée et disposent d'un document dans lequel des objectifs en matière de protection, d'acquisition de connaissances, d'accompagnement des activités économiques sont fixés ». Pour Fabien Boileau, directeur des Aires protégées et des enjeux marins à l'OFB, ces zones permettent d'enrayer la perte de biodiversité.

« Lorsque des zones ont été protégées, des courbes claires montrent une augmentation des populations et une reconstitution des habitats qu'elles abritent », indique-t-il. Au sein du parc naturel marin d'Iroise, les langoustes rouges en sont l'un des meilleurs exemples. « Au début des années 2000, les pêcheurs débarquaient 5 tonnes de langoustes à Audierne. On en comptabilise plus de 200 tonnes cette année », indique Philippe Le Niliot, directeur délégué adjoint du Parc. Pour reconquérir ce stock, les pêcheurs ont décidé d'augmenter la taille de capture et de fermer de façon saisonnière cette pêcherie. Surtout, un cantonnement a été mis en place sur la chaussée de Sein à la demande des pêcheurs. Le Parc en assure le suivi depuis 2009. « Nous faisons chaque année les mêmes prélèvements aux mêmes endroits, détaille-t-il. Les cinq premières années, le nombre d'individus capturés n'a pas varié. Ensuite, les captures ont augmenté régulièrement pour atteindre 90 individus en 2023, soit 15 fois plus qu'au début du suivi. C'est un résultat très spectaculaire », juge-t-il. La richesse du cantonnement permet d'ensemencer les zones adjacentes. « L'effet réserve de ces cantonnements qui est



Un agent du parc naturel marin d'Iroise réalise un suivi de la langouste rouge sur la zone de cantonnement de la chaussée de Sein.

souvent théorisé paraît bien caractérisé », assure Christophe Fontfreyde, le directeur du parc naturel régional de Camargue. Un cantonnement de 450 ha a été mis en place au milieu du golfe de Beauduc en 2013. Il devait durer 10 ans. « Les pêcheurs ont demandé à l'unanimité que ce cantonnement de pêche soit reconduit pour une durée illimitée ». Les professionnels qui pratiquent la pêche aux petits métiers ont en effet vu les bénéfices de ces zones préservées : la biomasse a été multipliée par deux à l'échelle du golfe de Beauduc. La pêche au chalut n'est plus pratiquée depuis la mise en place du cantonnement, ce qui a eu un autre effet : le développement d'un herbier dont la taille est passée de 4,5 hectares en 2013 à 12 hectares en 2021. « Cet herbier peut aider à la protection du littoral

en atténuant houle, tempête et érosion. Cela démontre que la mise en place de cette zone protégée en lien étroit avec les pêcheurs a des effets non seulement sur la pêche, mais aussi sur le trait de côte ou le tourisme ». « Les services rendus par l'océan vont en effet bien au-delà de la pêche ou de l'élevage », souligne Fabien Boileau en pointant également le rôle d'amortisseur thermique face au réchauffement climatique et celui de production d'oxygène. « Il ne faut pas oublier non plus les services culturels de l'océan : un endroit où on aime venir à la rencontre d'un milieu sauvage ». 30 % des eaux doivent être protégées d'ici 2030. « Il faut trouver le subtil équilibre entre protection suffisante et maintien d'un certain nombre d'activités. Aujourd'hui, on a constaté que ça peut fonctionner ».

3 questions à...



DR

Frédérique Alban
Enseignante Chercheuse
en économie
à l'université de Brest,
UMR AMURE

“ Evaluer les bénéfices des aires marines protégées

Y a-t-il des bénéfices socio-économiques issus de la création d'AMP ?

Il y a plusieurs manières d'évaluer ces bénéfices. On peut d'abord s'intéresser aux effets positifs en regardant quels sont les services écosystémiques qui sont renforcés. C'est le cas, par exemple, quand la protection de la biodiversité permet de lutter contre l'érosion marine. On peut aussi s'intéresser aux effets des AMP sur les usages pour mettre en évidence les avantages qui sont générés par la protection. Dans le cas de la plongée par exemple, cela passe par la beauté

des paysages et l'amélioration de la biodiversité marine.

Comment peut-on évaluer les bénéfices des AMP ?

C'est assez complexe, d'autant que les bénéfices ne sont pas immédiats. Il est difficile de donner une valeur monétaire à ces bénéfices. Il faut avoir une connaissance des usages avant et après la mise en place de l'AMP. Si des évolutions sont observées, il faut pouvoir démontrer que ces modifications s'expliquent bien par l'effet de protection, et non par un effet site. Si l'on reprend l'exemple de la plon-

gée, les gens viennent-ils parce que le site est réputé ou parce qu'il s'agit d'une AMP ?

S'il y a des bénéfices, il y a également des effets négatifs ?

En effet, la création d'une AMP peut générer des coûts, qui eux sont immédiats et qu'il est important de prendre en compte. Cela soulève la question de la répartition des coûts et des bénéfices entre les différentes catégories d'usagers. Cela peut conduire à la mise en place de mesures de compensation pour accompagner des changements de pratique par exemple.

La coopération porte ses fruits

Protection de la biodiversité et maintien des activités humaines : sur toutes les façades, les acteurs dialoguent et développent de nouveaux modèles

efficaces, indique Romain Merour. *C'est une demande des pêcheurs. C'est important pour eux que les zones fermées ne le soient pas inutilement* ». Un tableau de bord est institué pour effectuer des suivis dans les années à venir.

Impliquer les usagers de loisir

Dans les Côtes d'Armor, sur le site Natura 2000 du Trégor-Goëlo, les usagers sont impliqués dans les discussions pour la protection d'un herbier de zostères à Ploubazlanec. « *Tout le monde a admis qu'il fallait évoluer* », reconnaît François Allainmat, délégué du club des plaisanciers de la baie. Avec près de 200 mouillages implantés dans la baie de Launay, il fallait trouver une solution pour préserver l'herbier. « *La baie est très exposée, ce sont des mouillages où il faut mettre beaucoup de chaîne pour sécuriser les bateaux* ». Sur ces mouillages de moindre impact, la chaîne a été remplacée par un orin gainé qui abîme moins les fonds. Cette innovation a été financée dans le cadre d'un appel à projet du LIFE Marha, financé par l'OFB. « *Un suivi de l'évolution de l'herbier autour de 8 mouillages (4 innovants et 4 traditionnels) a été réalisé pendant deux ans*, indique Marie Le Baron de l'OFB. Le résultat est plutôt positif : *autour de chaque mouillage innovant, 90 m² ont été recolonisés contre 16 m² en moyenne sur les mouillages traditionnels* ». Les tests vont continuer la saison prochaine avec une dizaine d'unités de 7 m. « *On avance parce qu'il y a une bonne coopération*, assure François Allainmat. *Il faut trouver le compromis entre protection de l'herbier et sécurité de nos bateaux* ».

*Union internationale pour la conservation de la nature

** Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins

« *Nous sommes le premier site français Natura 2000 en mer à rejoindre la Liste verte UICN* des aires protégées et conservées qui valorise les sites et les pratiques exemplaires* », se réjouit Christophe Aulert, directeur délégué de la façade Maritime Manche mer du Nord de l'OFB. Sept sites Natura 2000, en baie de Seine occidentale, sont concernés ainsi qu'une réserve et un parc naturel régional. « *Nous avons été intégrés dès l'origine dans ce projet. C'est pour nous la reconnaissance de l'expertise que les pêcheurs peuvent avoir sur le sujet et aussi une volonté de participer à la gestion du site* », développe Romain Merour, chargé de mission Environnement au CRPME** Normandie. Des zones de quiétude ont été définies. La navigation y est interdite. La fin des arts traînants sur le fond a été décidée dans une large partie de la bande des trois milles nautiques, aussi bien pour la drague que pour le chalut. L'arrêt de la pêche au filet est acté dans l'embouchure de la Baie de Veys pour préserver les poissons amphihalins. « *Cette mesure concerne aussi bien les professionnels que les plaisanciers*, souligne Christophe Aulert. *La pêche de loisir a aussi un impact sur le milieu et les pêcheurs professionnels ont été sensibles au fait que tout le monde est concerné par ces mesures* ». Il s'est passé près de 12 ans entre le début du processus et la mise en place des dernières mesures de protection. « *Nous avons été les premiers à ouvrir la voie. Les choses sont aujourd'hui balisées, ce qui fait que des mesures de gestion des pêches approuvées en 2023, sur un autre secteur, la baie de Seine occidentale sont déjà prises aujourd'hui* », pointe Christophe Aulert. « *Il faut maintenant prouver que ces mesures sont*



En baie de Seine occidentale, des mesures de protection et de gestion ont été prises en concertation avec le comité régional des pêches.



Solène Cusset / OFB

Les Traversées de la biodiversité et du climat

À l'automne 2024 puis de mai à août 2025, l'OFB, l'ADEME, Corsica Linea et 11 associations proposent aux passagers et au personnel navigant des animations ludiques et pédagogiques sur la biodiversité lors de traversées Corse-Continent sur le navire « A Galeotta ».

Vaste opération anti-fraude sur la pêche de loisir au thon rouge

Suite à une investigation de l'OFB dans l'Aude, 67 personnes ont été poursuivies pour fraude à la pêche de loisir au thon rouge (*Thunnus thynnus*). Elles encourrent une peine maximale de 22 500 €.

10

C'est le nombre de nids de tortues caouannes recensées en 2024 par le Réseau tortues marines de Méditerranée sur les côtes françaises méditerranéennes. Ces tortues viennent y nidifier, de manière importante, pour la seconde année consécutive.

Le Cérianthe, un nouveau bateau pour l'OFB en Normandie

Depuis cet été, l'OFB s'est doté d'un nouveau bateau, le Cérianthe, lui permettant d'assurer ses missions de police de l'environnement, de sensibilisation et d'acquisition de connaissances jusqu'à 20 milles des côtes et ainsi couvrir l'ensemble du littoral du département de la Manche, y compris les îles.



Antoine Deneux / OFB

Yann Eliès, un homme et la mer

Une enfance sur les pontons, une première carrière en course, une seconde qui débute en tant qu'entraîneur et directeur de course. Yann Eliès est, avant tout, un marin.

Je suis à l'école. Toi aussi ? » Simple, efficace, le SMS de Yann Eliès est à son image. Nous avons rendez-vous à 14 h 30 sur la terrasse de l'École nationale de voile et des sports nautiques de Quiberon (ENVSN). Lui, qui est rentré la veille du Défi Azimut dont il était directeur de course, est en fait arrivé le matin. Il s'est lavé la tête en kitesurf et sort juste de la sieste. Il est ici un peu chez lui. De toute façon, celui qui possède l'un des plus beaux palmiers de la course au large – que ce soit en solitaire, en double ou en équipage – est toujours un peu à la maison dès qu'il est proche de l'eau. « J'ai toujours connu les balades en bateau avec mes parents. Ils étaient commerçants et le week-end on allait à Bréhat. On faisait un peu de camping sauvage pendant les vacances sur les îles en plantant la canadienne. C'était la liberté », se souvient-il. De tout cela, il lui reste évidemment aujourd'hui encore les odeurs : celle des ajoncs en fleurs et de la bruyère mouillée, la sensation de l'édredon de plume lorsqu'il s'endormait au fond du bateau de son père. Yann Eliès est en effet fils et petit-fils non seulement de marins, mais de compétiteurs. Son père, Patrick Eliès, a remporté la Solitaire du Figaro en 1979. « C'est le seul encore aujourd'hui à avoir fait le grand chelem : remporter les quatre étapes », tient à rappeler son fils.

Yann Eliès, lui, a remporté trois fois la Solitaire du Figaro. Il rejoint ainsi un club très fermé qui regroupe Jean Le Cam, Philippe Poupon, Michel Desjoyeaux, Jérémie Beyou et Armel Le Cléac'h. « Lorsque j'ai fait ma première Solitaire du Figaro, je croyais que ça allait être facile, mais j'ai pris une claque. Il ne faut pas juste savoir faire avancer un bateau. Il y a autre chose à donner et aller chercher. Il faut se dépasser pour gagner. » Il se souvient encore de l'accueil de ses parents qui sont venus le récupérer à son arrivée au port près de vingt-quatre heures après le premier. Treize



Sebastien Salom-Gomis / Bellavista

“ Ce que j'ai appris avec mes parents : être bien en mer, apprécier les moments contemplatifs. ”

participations et un long apprentissage auront été nécessaires pour passer le cap et commencer à gagner. « C'est dans la tête. Il a fallu trouver des leviers mentaux pour le faire, souligne-t-il en se rappelant le préparateur mental qui lui a donné un coup de pouce. Chacun est différent, mais je me pose la question aujourd'hui de savoir comment les jeunes marins parviennent aussi vite à prendre du plaisir et à atteindre un aussi haut niveau. Moi, j'ai trouvé ça dur, de mon temps. » Lui fait partie de la génération « essai/erreur », comme il dit. Il a dû apprendre, tester et progresser comme ça. Il a passé son diplôme d'entraîneur et transmet tout ce savoir-faire à la nouvelle génération. Il laisse gentiment dans son sillage la responsabilité de porter un projet. « Quand tu rencontres un sponsor, il faut être convaincu de ce que tu as à vendre. Moi, je n'ai plus forcément l'envie de partir en solitaire », admet-il avec cette honnêteté brute qui le caractérise. Lui, qui a réussi à surmonter les graves bles-

sures qui ont conduit à son abandon et son sauvetage par Marc Guillemot lors du Vendée Globe de 2008, continue les aventures en équipage ou en duo. Mais il accompagne aussi désormais de jeunes marins. Il les forme, les guide. « Moi, ce qui me plaît dans ma nouvelle carrière, d'entraîneur comme de commissaire de course, c'est que c'est hyper diversifié et que j'apprends tous les jours. Je continue à me dépasser, à progresser, et à faire bouger les lignes. » Il fait également bouger les mentalités et ose aborder les sujets sensibles comme les collisions en mer avec les mammifères marins. Il a accepté d'être partie prenante d'une formation en ligne imaginée et mise en place par l'ENVSN de Quiberon en partenariat avec l'OFB. Cette formation doit sensibiliser les équipes comme les skippers aux rencontres en mer. « On a toujours dit qu'on tapait des Ofnis*, mais on sait très bien ce que c'est. Ce sont aussi des collisions avec des mammifères marins. Elles sont taboues, mais elles existent. »

Repères

- **2008** : lors du Vendée Globe, bassin et fémur fracturés, Marc Guillemot se porte à son secours.
- **2012, 2013 et 2015** : triple vainqueur de la Solitaire du Figaro.
- **2013, 2017 et 2019** : triple vainqueur de la Transat Jacques-Vabre.
- **2024** : co-skipper de Yoann Richomme, il l'aide à préparer le Vendée Globe sur Paprec-Arkéa.

Des solutions pour tenter de les éviter existent également. « On peut éviter des zones qui sont connues pour abriter des cétacés. C'est ce que nous faisons lors de la Transat Jacques-Vabre, où une zone interdite est instaurée, développe-t-il. La prochaine chose qu'on peut essayer de faire, c'est ralentir, mais pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour. » Il est témoin, comme tant d'autres marins, des changements qui affectent les océans – des poissons volants aperçus en Bretagne sud aux bancs de poissons qui se raréfient. « Quand je retourne à Bréhat, je vois les algues vertes. Où on pêchait avant, il n'y a plus de poissons. Le littoral est piétiné quand on se balade, il y a moins de mouettes, plus le même type d'oiseaux. On ne peut pas se dire que ça n'a pas changé », dit-il avec gravité. La mer reste pour lui un espace de contemplation et de méditation, loin des courses effrénées. Il parle avec tendresse des croisières avec ses enfants, de ces matins calmes aux Glénan, de la pêche à 6 heures du matin avant que le vent thermique ne le ramène à terre. « Ce que j'ai appris avec mes parents, c'est ça : être bien en mer, apprécier les moments un peu lents, contemplatifs. »

Ofnis* : Objets flottants non identifiés

Directeur de la publication : Olivier Thibault
Rédactrice en chef : Fabienne Quéau
Rédacteur : Pierre-Baptiste Vanzini
Ont participé à ce numéro : Fabien Boileau, Charlotte Dissez, Herveline Marcone, Stéphanie Tachaires.
Office français de la biodiversité :
16, quai de la Douane
CS 42932 / 29229 Brest cedex 2